

L'indépendance de la Belgique (1830-1832)

L'indépendance de la Belgique est la première grave atteinte à l'ordre européen imposé en 1815. Un ensemble de circonstances favorables a permis cette indépendance. Les Belges n'affrontaient que les troupes d'un petit pays, la Hollande ; le soulèvement de la Pologne a aussi empêché les troupes russes, appelées en renfort par Guillaume de Hollande, de venir écraser la révolte ; et les Belges reçurent le soutien de la France et de l'Angleterre, qui fortifiaient ainsi un bloc de monarchies libérales face au groupe des pays absolutistes. Cet épisode montre toutes les facettes et les contradictions des mouvements nationaux : il réunit dans un patriotisme sentimental des catholiques et des libres penseurs, des libéraux et des conservateurs, des Wallons et des Flamands, qui n'ont en commun que le rejet de la domination hollandaise.

Chronologie

1

1815 : Rattachement de la Belgique au royaume des Pays-Bas.

1815-1825 : L'opposition au roi est divisée entre deux tendances, les catholiques et les libéraux.

1828 : Union des oppositions.

Août 1830 : Manifestations dans toutes les villes belges.

Septembre 1830 : Combats à Bruxelles qui chassent la garnison hollandaise. Formation d'un gouvernement provisoire.

3 novembre 1830 : Élections générales.

4 novembre 1830 : Réunion à Londres de la conférence des cinq «grands» (Autriche, Prusse, Russie, France, Angleterre). La conférence accepte l'indépendance belge le 20 décembre.

5 juin 1831 : Léopold de Saxe-Cobourg est désigné par les puissances comme roi des Belges et fait son entrée à Bruxelles.

Août 1831 : Contre-attaque de l'armée hollandaise.

1832 : Une armée française est envoyée par les puissances pour séparer les combattants et imposer les frontières décidées à Londres.



2

La révolution de 1830 en Belgique : Bruxelles, l'attaque du parc (23 septembre 1830). Gravure de Garnier d'après Jeanron. © Collection Viollet.

La révolution victorieuse à Bruxelles

3

Enfin les Belges finirent par pénétrer dans le Parc au milieu des cris enthousiastes. Quel spectacle ! [...] Les plus ardents patriotes poursuivirent les Hollandais en épuisant leurs munitions. [...]

La joie des Bruxellois fut indicible. On courut annoncer la fuite des ennemis à l'Hôtel de Ville. Là siégeait le gouvernement provisoire, qui s'était courageusement proclamé et installé pendant le combat [...]. Dans les rues, les gens s'embrassaient en versant des larmes de bonheur. [...]

Après avoir distribué de nombreuses poignées de main aux volontaires qui apportaient des nouvelles de plus en plus favorables, les membres du gouvernement se donnèrent rendez-vous pour la soirée, afin d'aviser des mesures les plus urgentes. [...]

Il fut décidé que l'on poursuivrait l'ennemi jusqu'à son expulsion du territoire belge et que pour faire cesser la confusion générale, on organiserait immédiatement les services publics. Un riche négociant de Bruxelles, jouissant d'une haute réputation de probité et d'habileté financière, M. Coghen, accepta la direction des finances. M. Nicolay fut chargé du ministère de l'Intérieur. [...] Jolly et Chazal, assis l'un vis-à-vis de l'autre, résolurent de faire appel au dévouement de quelques hommes capables, et d'implorer leur aide pour organiser une armée qui fut en état de continuer la guerre.

L'indépendance de la Belgique (1830-1832)

L'indépendance de la Belgique est la première grave atteinte à l'ordre européen imposé en 1815. Un ensemble de circonstances favorables a permis cette indépendance. Les Belges n'affrontaient que les troupes d'un petit pays, la Hollande ; le soulèvement de la Pologne a aussi empêché les troupes russes, appelées en renfort par Guillaume de Hollande, de venir écraser la révolte ; et les Belges reçurent le soutien de la France et de l'Angleterre, qui fortifiaient ainsi un bloc de monarchies libérales face au groupe des pays absolutistes. Cet épisode montre toutes les facettes et les contradictions des mouvements nationaux : il réunit dans un patriotisme sentimental des catholiques et des libres penseurs, des libéraux et des conservateurs, des Wallons et des Flamands, qui n'ont en commun que le rejet de la domination hollandaise.

Chronologie

1

1815 : Rattachement de la Belgique au royaume des Pays-Bas.

1815-1825 : L'opposition au roi est divisée entre deux tendances, les catholiques et les libéraux.

1828 : Union des oppositions.

Août 1830 : Manifestations dans toutes les villes belges.

Septembre 1830 : Combats à Bruxelles qui chassent la garnison hollandaise. Formation d'un gouvernement provisoire.

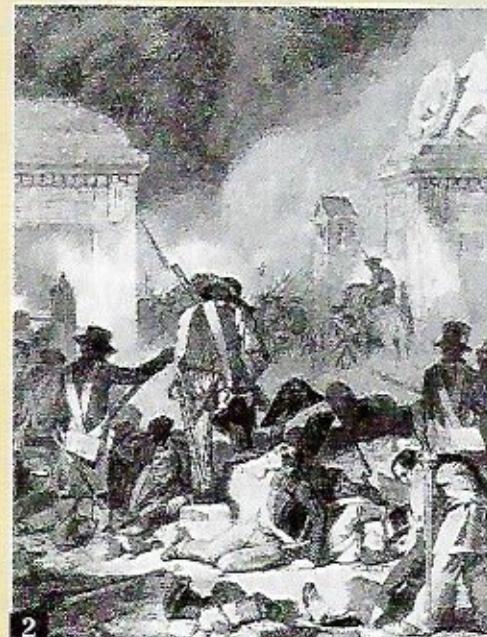
3 novembre 1830 : Élections générales.

4 novembre 1830 : Réunion à Londres de la conférence des cinq «grands» (Autriche, Prusse, Russie, France, Angleterre). La conférence accepte l'indépendance belge le 20 décembre.

5 juin 1831 : Léopold de Saxe-Cobourg est désigné par les puissances comme roi des Belges et fait son entrée à Bruxelles.

Août 1831 : Contre-attaque de l'armée hollandaise.

1832 : Une armée française est envoyée par les puissances pour séparer les combattants et imposer les frontières décidées à Londres.



2

La révolution de 1830 en Belgique : Bruxelles, l'attaque du parc (23 septembre 1830). Gravure de Garnier d'après Jeanron. © Collection Viollet.

La révolution victorieuse à Bruxelles

3

Enfin les Belges finirent par pénétrer dans le Parc au milieu des cris enthousiastes. Quel spectacle ! [...] Les plus ardents patriotes poursuivirent les Hollandais en épuisant leurs munitions. [...]

La joie des Bruxellois fut indicible. On courut annoncer la fuite des ennemis à l'Hôtel de Ville. Là siégeait le gouvernement provisoire, qui s'était courageusement proclamé et installé pendant le combat [...]. Dans les rues, les gens s'embrassaient en versant des larmes de bonheur. [...]

Après avoir distribué de nombreuses poignées de main aux volontaires qui apportaient des nouvelles de plus en plus favorables, les membres du gouvernement se donnèrent rendez-vous pour la soirée, afin d'aviser des mesures les plus urgentes. [...]

Il fut décidé que l'on poursuivrait l'ennemi jusqu'à son expulsion du territoire belge et que pour faire cesser la confusion générale, on organiserait immédiatement les services publics. Un riche négociant de Bruxelles, jouissant d'une haute réputation de probité et d'habileté financière, M. Coghen, accepta la direction des finances. M. Nicolay fut chargé du ministère de l'Intérieur. [...] Jolly et Chazal, assis l'un vis-à-vis de l'autre, résolurent de faire appel au dévouement de quelques hommes capables, et d'implorer leur aide pour organiser une armée qui fut en état de continuer la guerre.

La conférence de Londres

Déclaration de la conférence sur la Belgique (1830).

En formant, par les traités [de 1814 et 1815], l'union de la Belgique avec la Hollande, les puissances signataires de ces mêmes traités et dont les ambassadeurs sont assemblés en ce moment [à Londres] avaient eu pour but de fonder un juste équilibre en Europe et d'assurer le maintien de la paix générale.

Les événements des quatre derniers mois ont malheureusement démontré que cet amalgame parfait et complet que les puissances signataires voulaient opérer entre les deux pays n'avait pas été obtenu, et qu'il serait désormais impossible à effectuer ; qu'ainsi l'objet même de l'union entre la Belgique et la Hollande se trouve détruit et que, dès lors, il devient indispensable de recourir à d'autres arrangements pour accomplir les intentions desquelles cette union devait servir de moyen. [...]

La conférence s'occupera conséquemment de discuter et de concerter les nouveaux arrangements les plus propres à combiner l'indépendance future de la Belgique avec les stipulations des traités, avec les intérêts et la sécurité des autres puissances et avec la conservation de l'équilibre européen.

Ces arrangements ne pourront affecter en rien les droits que le roi des Pays-Bas et la confédération germanique exercent sur le Luxembourg.



Léopold I^e, roi des Belges,
par Winterhalter.
Musée de Versailles.
© RMN.

Léopold I^e (1790-1865), prince de Saxe-Cobourg, était apparenté au roi d'Angleterre. Il fut proposé aux Belges comme roi par les grandes puissances, parce que les Anglais voulaient éviter que règne en Belgique un prince d'origine française. Il obtint ensuite l'aide de l'armée française pour chasser les troupes hollandaises de son nouveau pays. Ses descendants règnent sans interruption sur le trône de Belgique.

5



6

La Constitution belge, 1831. © Edimédia.

7

Extraits de la Constitution belge

La Constitution belge de 1830 est une des plus libérales d'Europe.

La liberté des cultes, celle de leur exercice public, ainsi que la liberté de manifester ses opinions en toute matière sont garanties, sauf la répression des délits commis à l'occasion de l'usage de ces libertés. [...]

L'enseignement est libre. [...]

La presse est libre ; la censure ne pourra jamais être établie ; il ne peut être exigé de cautionnement des écrivains, des éditeurs ou des imprimeurs. [...]

Les Belges ont le droit de s'associer ; ce droit ne peut être soumis à aucune mesure préventive [...].

Tous les pouvoirs émanent de la Nation.

La Chambre des représentants se compose de députés élus directement par les citoyens payant le cens déterminé par la loi électorale, lequel ne peut excéder 100 florins d'impôts. [...]

La personne du Roi est inviolable, ses ministres sont responsables.

Aucun acte du Roi ne peut avoir d'effet s'il n'est pas contresigné par un ministre qui, par cela seul, s'en rend responsable.

Le Roi n'a d'autre pouvoir que celui que lui attribue formellement la Constitution.

Pour aller plus loin

Jean Dhont, *Histoire de la Belgique*, PUF, « Que sais-je ? ».

RECHERCHE

- Qu'est-ce qui sépare les Belges des Hollandais ?
- Expliquez, à partir de l'exemple de la révolution belge, les faiblesses des restaurations de 1815.